

finzine



LE MAGAZINE D'INFORMATION DES DIRECTEURS FINANCIERS
DES POUVOIRS LOCAUX ET DES RECEVEURS RÉGIONAUX

LA MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHE QUALITÉ
AU SEIN DE LA VILLE DE SAINT-GHISLAIN

LA GESTION DES PENSIONS
DES MANDATAIRES LOCAUX PAR
UN PRESTATAIRE EXTERNE

2

LA GESTION DES PENSIONS DES MANDATAIRES LOCAUX PAR UN PRESTATAIRE EXTERNE

MASSIMO CAMMISULI, DIRECTEUR FINANCIER DE LA COMMUNE ET DU CPAS DE QUAREGNON

Ethias est un partenaire historique des pouvoirs publics locaux et provinciaux dans la gestion des pensions légales, en interne par Ethias, tant pour les pensions des agents statutaires que pour les mandataires. Aujourd'hui, à côté des grands pouvoirs locaux et provinciaux, beaucoup d'entités de plus petites tailles sont également confrontées à la réduction ou à la disparition de l'expertise en matière de gestion des pensions. Depuis plusieurs années, la commune de Quaregnon a mis en place cette assurance pension de mandataires pour différentes raisons. Nous vous proposons de revenir sur l'expérience mise en place au sein de cette commune du Hainaut.

« **Rapidité et efficacité des services proposés, telles sont les caractéristiques principales de la relation entretenue avec Ethias** »

Massimo Cammisuli



Soucieuses d'alléger la charge au niveau du service et du budget ordinaire, mais aussi afin de faciliter la gestion administrative des pensions, les autorités communales ont fait le choix de recourir à un prestataire externe afin de gérer cette problématique. Face à un manque de moyens humains au niveau des services concernés et au manque d'expertise en la matière, ce choix apparut comme logique. Par ailleurs, comme l'indique le Directeur financier de la commune et du CPAS de Quaregnon, Monsieur Massimo Cammisuli, « la décision de procéder au recrutement d'agents ayant fait des études actuarielles ou autres s'avère souvent compliquée eu égard à la situation des

budgets communaux. Il est donc logique d'aller chercher l'expertise où elle se trouve, auprès de spécialistes de cette problématique. »

Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les autorités communales semblent satisfaites par cette décision, tant au niveau des aspects financiers de cette collaboration, des questions relevant de la gestion administrative, que de la gestion des questions spécifiques liées aux mandataires. Et, bien que les derniers mois ont été marqués par cette interminable crise sanitaire, le professionnalisme et la réactivité témoignés par Ethias n'en auront guère souffert.



Externaliser la gestion des pensions, est-ce forcément synonyme de maîtrise de la dépense de pensions ?

Dans un premier temps, il est clair que ce choix posé par les autorités communales de Quaregnon aura permis de ramener une certaine sérénité car elles peuvent désormais se dire : « on part avec une projection budgétaire. On sait vers quoi on va ». Bien entendu, certains événements (un décès par exemple) ont pour conséquence un allègement des charges par rapport aux pensions. Ce fond de pension étant suffisamment bien constitué actuellement, il est donc possible de revoir la facture qui doit être payée chaque année et Ethias reste à leur disposition pour leur transmettre des projections intéressantes.

Le rôle de la commune consiste à réaliser tous les tableaux de bord prospectifs pluriannuels. Le Directeur financier relève à ce sujet l'intérêt de la démarche en ce qu'elle permet de savoir mettre un montant précis dans ce tableau. Ce monitoring continu apporte une réelle stabilité dans le suivi de cette problématique. Ces certitudes sont par ailleurs renforcées par la réalisation périodique par Ethias d'une étude actuarielle réali-

sée sur base de données actualisées. Ceci permet d'observer comment la charge des pensions évolue. Sur base de ces observations, il est alors plus aisé de réaliser des plans à trente ans, ce qui permet à l'administration communale de voir comment va évoluer cette dépense dans le temps. Dans le cas de Quaregnon, l'objectif reste de maintenir un équilibre à tenir entre les dépenses liées aux pensions des agents statutaires et par rapport à la pension des mandataires. Le plan de financement sera revu dans cette optique à partir de janvier 2022.

Toutefois, certaines craintes subsistent dans le chef des autorités communales. Celles-ci sont résumées par le Directeur financier, Massimo Cammisuli : « la question qui nous préoccupe le plus, c'est la cotisation de responsabilisation qui reste inquiétante et pour laquelle nous sommes actuellement en attente d'un retour du gouvernement par rapport aux aides qui pourraient être débloquées pour les communes qui vont subir malheureusement une explosion de la cotisation dans les années à venir. » Ce dernier insiste sur le fait que la montée en flèche actuelle de la cotisation de responsabilisation s'effectue dans un contexte particulier où les pouvoirs locaux sont en attente des autorités et où ils ignorent quels moyens pourront être débloqués. Il plaide d'ailleurs pour une révision



en profondeur du système de pension actuel, système dépassé qui n'est plus adapté à la situation actuelle et qui fait courir le risque à de nombreuses villes et communes de tomber sous plan de gestion.

En ces périodes troublées, peut-on voir en la performance financière une opportunité en terme d'allègement des charges sur le futur ? Malheureusement, force est de constater que, concernant le rendement bancaire, il n'y a plus aucun rendement par rapport aux fonds qui sont placés sur les comptes classiques. Il est désormais nécessaire d'aller jusqu'à des termes de 10 ans de placement pour arriver à des pourcentages de taux d'intérêt présentant un réel intérêt. A contrario, il est même possible de se voir imposer une pénalité s'appliquant aux administrations qui ont des dépôts importants. Les éventuelles confortables trésoreries constituées sont malheureusement vouées à s'épuiser dans les années à venir à cause de la cotisation de responsabilisation. La commune de Quaregnon ne fait pas figure d'exception à ce niveau, ce qui constitue une source d'inquiétude profonde pour les autorités communales.

Tout n'est toutefois pas sombre. En effet, le type de solutions au niveau des assurances pensions des mandataires permet encore d'atteindre de bons rendements. Ce « gras » ainsi constitué permet de déceler un peu de soleil dans ce ciel assez obscur au niveau des performances financières.

Bien entendu, confier la gestion des pensions à un partenaire externe et collaborer avec celui-ci à une maîtrise de cette gestion financière et administrative implique la mise en place d'une relation de confiance. Ce point fut particulièrement important pour les autorités communales de Quaregnon. La désignation d'une personne de référence qui gère leur fond de pension et toutes les questions qui y sont liées leur permet de savoir vers qui se tourner pour toute question. En cette période sanitaire compliquée, c'est d'ailleurs généralement elle qui revient vers l'administration pour les épauler. Comme l'indique Massimo Cammisuli, « cette personne de référence est là au quotidien pour nous conseiller et nous aiguiller. Nous pouvons par ailleurs compter sur tous nos chargés de relations qui sont là pour nous épauler en vue d'accomplir notre mission. »

Confier la gestion des pensions à un partenaire externe aura donc permis aux autorités communales de Quaregnon de bénéficier de la flexibilité offerte par une telle solution. Le Directeur financier, Massimo Cammisuli conclut à ce sujet en rappelant que : « pour nous, c'est clairement une bouffée d'oxygène. C'est très flexible. C'est assez intéressant quand on met cela sur un tableau de bord prospectif. Malgré les contraintes budgétaires actuelles, on arrive à gagner un peu d'argent et c'est évidemment non négligeable. »

Et quoi de plus logique pour éprouver cette fiabilité de son partenaire externe, que de le mettre à l'épreuve ! C'est ainsi que les autorités communales de Quaregnon se tournèrent vers Ethias il y a un an sur demande du collège communal. Il souhaitait alors obtenir des simulations par rapport à la charge de pensions mais également aux futures pensions que les membres du collège allaient percevoir. La réactivité fut alors testée (avec succès) dès que les informations collectées

par le chef de cabinet auprès de chaque membre du collège furent transmises. Le chef de cabinet joua alors le rôle de relais avec les services d'Ethias. L'Extranet mis à disposition des villes et communes collaborant avec Ethias, constitue l'outil que de nombreux pouvoirs locaux connaissent déjà au niveau de la gestion des accidents de travail mais il est intéressant de noter que celui-ci existe aussi pour le suivi et la gestion des pensions. Cela permet un suivi pour un éventuel reporting des dépenses et des simulations sur ces enjeux.

De quoi conforter donc les autorités communales de Quaregnon dans leur décision de confier la gestion des pensions à un partenaire externe dans une période si particulière marquée par une instabilité constante et à l'heure où diverses menaces viennent planer au-dessus des pouvoirs locaux, à commencer par la hausse spectaculaire de la cotisation de la responsabilisation.



FLASH

Prochainement
une nouvelle bibliothèque
digitale au sein des
Éditions Vanden Broele :

**Le module
Finances des CPAS**

RESTEZ CONNECTÉS... PLUS D'INFOS À SUIVRE !